

# Un synode très attendu (source revue Etudes jésuite, octobre 2021)

Le Synode sur la synodalité, dont la dernière étape aura lieu à Rome en 2023, se veut une démarche de longue durée qui doit impliquer l'ensemble des baptisés. En écho à la *Lettre au peuple de Dieu* de 2018, qui répondait à la crise des abus, il s'agit de penser un modèle d'Église qui écarte tout « cléricalisme ». En France, le collectif « Promesses d'Église » apporte des éléments de réflexion, en mettant en avant le thème de la fraternité et la prise en compte des personnes qui estiment ne pas avoir la parole dans l'Église.

## Plan de l'article

- Synodalité et autorité en Église
- L'expérience de « Promesses d'Église »
- Exercer l'autorité dans la dissymétrie
- Des enseignements pour les Églises diocésaines
- Participation de tous à la vie de l'Église
- La fin d'une culture religieuse
- Répondre aux chercheurs de sens

Les 9 et 10 octobre derniers, le pape François a ouvert officiellement le Synode sur la synodalité qui démarrera au plus près du terrain, dans les diocèses, pour se poursuivre ensuite au niveau continental en 2022 avant de réunir le synode des évêques à Rome, en 2023. Dès 2015, le pape François avait indiqué que « le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire ». Dans ce discours<sup>1</sup>, le pape dessinait les grandes lignes de cette Église synodale : partant de l'égalité baptismale, il évoque une Église de l'écoute, où chacun a à apprendre des autres ; et une Église du service, où chacun se met au service de ses frères et sœurs et où personne n'est au-dessus des autres. Une façon de vivre en Église qui implique tous les membres du peuple de Dieu, sans exception. Si le pape a déjà essayé de mettre en œuvre cette vision de l'Église à travers les différents synodes sur la famille, les jeunes et l'Amazonie, il a pris en 2018 la plume de façon exceptionnelle pour interpeller tous les baptisés et solliciter leur engagement dans la réforme de l'Église. Sa *Lettre au peuple de Dieu*<sup>2</sup> intervenait dans le contexte des abus sexuels qui sont aussi des abus de pouvoir et de conscience. À la racine de ces dérives, il dénonce une « manière déviante de concevoir l'autorité en Église », désignée par le mot « cléricalisme ». L'Église synodale est ainsi appelée à la fois à combattre la dimension systémique de la crise des abus et à s'ajuster à la situation des croyants et non-croyants du troisième millénaire. Si ces deux objectifs ne sont pas sans lien entre eux, ils sont néanmoins distincts. Voilà qui place très haut les attentes autour de ce synode. Sans anticiper sur son issue, il est intéressant d'explorer les transformations que la synodalité laisse d'ores et déjà entrevoir.

Dans l'Église, tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains de l'homme recevant l'ordination sacerdotale

## Synodalité et autorité en Église

La crise des abus sexuels a très sérieusement endommagé la crédibilité de l'Église et elle finit par porter une ombre sur l'Évangile lui-même. L'écart entre le dire et le faire de certains s'est révélé béant, au point de reléguer aux oubliettes l'action exemplaire de tant d'autres chrétiens. Au-delà des défaillances personnelles est apparue une dimension systémique de ces abus qui trouve sa source dans une conception exagérée et unilatérale de la hiérarchie de l'Église<sup>3</sup>. Les

prêtres et les évêques, de par leur ordination sacerdotale, deviendraient des hommes à part et se situeraient au-dessus des autres en tant que détenteurs d'un « pouvoir sacré ». Il y aurait comme une scission dans le peuple de Dieu entre l'*ecclesia docens* (l'« Église enseignante »), les clercs qui enseignent, et l'*ecclesia discens* (l'« Église enseignée »), les laïcs qui, toute leur vie, resteraient des élèves besogneux. Cette conception est le résultat d'une évolution ancienne, aujourd'hui bien documentée<sup>4</sup>. Dans la configuration actuelle de l'Église, tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains de l'homme qui reçoit l'ordination sacerdotale<sup>5</sup>. Cela n'empêche pas la majorité des prêtres et des évêques d'exercer leur autorité dans un esprit évangélique. Il n'en demeure pas moins que des abus ont pu prospérer dans ce climat de prétendue supériorité. Des hommes plus fragiles ou fragilisés au cours de leur vie n'ont trouvé aucun garde-fou, ni aucune limite institutionnelle, à l'exercice de leur autorité. Ils ont pu se croire au-dessus des autres et au-dessus de la loi, encouragés en cela par une attitude d'admiration parfois malsaine de la part des laïcs<sup>6</sup>. Pourtant, il y a des chrétiens qui réfléchissent depuis longtemps à un sain exercice du pouvoir et de l'autorité dans le cadre de relations hiérarchiques.

## L'expérience de « Promesses d'Église »

En France, la *Lettre au peuple de Dieu* du pape François a provoqué une prise de conscience parmi les associations et mouvements de fidèles qui ont formé un collectif, dénommé « Promesses d'Église ». Habités à s'occuper du domaine spécifique qui est le leur, que ce soit la solidarité, l'éducation, l'accompagnement spirituel de tel ou tel milieu professionnel, etc., ils se sont pour la première fois penchés sur le fonctionnement de l'Église. Ils ont alors entrepris de réfléchir à la synodalité et à l'exercice de l'autorité à partir de leur expérience au sein de leurs propres organisations pour voir s'ils pouvaient apporter quelque lumière aux Églises diocésaines. À partir d'un questionnaire, les organisations membres de « Promesses d'Église » étaient invitées à passer en revue leurs modalités de gouvernance. Il s'agissait d'identifier, dans les statuts, les règles et les pratiques, ce qui favorise l'écoute réciproque, la coconstruction des savoirs, la place et la parole des plus fragiles, et ce qui l'empêche. Il leur était demandé de repérer ce qui aide à l'exercice du pouvoir comme service et ce qui, au contraire, entraîne la domination ou l'emprise. Les organisations étaient invitées, enfin, à examiner dans quelle mesure l'écoute de la parole de Dieu et de l'Esprit saint prend place ou non dans leurs décisions et dans quelles conditions particulières il était possible de « marcher ensemble ».

Même si toutes les associations n'ont pas répondu à cette enquête, le résultat s'est avéré très instructif. Il a permis de dresser une sorte d'inventaire des principaux ingrédients requis pour développer la synodalité. On trouve par exemple : « établir un cadre clair, écrit et partagé », « accepter la tension entre désir de changement et résistance au changement », « affronter le conflit de face, sans l'éviter, ni l'exacerber », « être au clair avec ses ambitions », « accepter qu'il n'y ait pas d'interlocuteur indigne », « éviter une posture surplombante ou extérieure », « parler franchement, écouter attentivement », « instituer des mandats courts avec des renouvellements limités », « assumer les responsabilités en binôme », « encourager la parole libre », « mettre en place des instances de médiation ou de recours en cas de conflit », « refuser le jargon et les joutes intellectuelles », « se rappeler que Dieu renverse souvent les rôles et les asymétries », etc.

L'examen de tous ces éléments montre qu'ils se répartissent en trois grands domaines : certains touchent à l'organisation de la *gouvernance*, d'autres décrivent des *pratiques*, d'autres enfin invitent à des *attitudes*. Lorsqu'on pense « synodalité », on a souvent en tête le

chapitre de la gouvernance et il est effectivement central. Mais un travail sur la manière d'organiser et de décider est indissociable de la valorisation d'attitudes (telles que l'écoute, le respect des cadres et des fonctions, la prise de recul, le souci du bien commun, etc.) ainsi que de la mise en œuvre de pratiques (réfléchir à des outils et des méthodes permettant la participation de tous, prévenir et traiter les conflits, discerner, dialoguer, aller aux périphéries, etc.). Sans quoi, on irait vers une synodalité sèche et juridique. De même, si l'on réduisait la synodalité à des attitudes, laissant de côté gouvernance et pratiques, il y aurait de fortes chances qu'on en reste aux intentions. Et la synodalité ne peut non plus se résumer à une série de pratiques, sous peine de demeurer anecdotique et sectorielle.

Toutes ces données ont été rassemblées et présentées sous la forme graphique d'un « arbre de la synodalité » doté de trois branches maîtresses et de multiples feuilles. Élaboré en commission, il a été présenté à tous les membres de « Promesses d'Église » afin d'être complété. Sont apparues alors également des feuilles mortes, des fruits et... des branches cassées<sup>7</sup>. La prise de conscience de la place cruciale des plus vulnérables dans la construction d'une synodalité qui n'oublie personne a été plus nette encore.

## **Exercer l'autorité dans la dissymétrie**

Parmi les contributions à cette réflexion, celles du Secours catholique et des Apprentis d'Auteuil retiennent particulièrement l'attention. Ces deux grandes structures, avec leurs modalités de gouvernance complexes, ont fait, chacune de leur côté, un énorme travail qui, sans porter le nom de « synodalité », s'en rapproche concrètement. Le Secours catholique a longuement réfléchi à la place et à la parole des personnes en grande précarité ; les Apprentis d'Auteuil, à la place et à la parole des jeunes et de leurs familles. Dans les deux cas, il s'agit de relations dissymétriques où une autorité cherche malgré tout à s'exercer dans le respect de tous. Leurs réponses montrent que ce n'est jamais spontanément que les plus vulnérables ou les moins instruits trouvent leur place dans une organisation. Cela demande une volonté délibérée de la part des équipes dirigeantes et une réflexion approfondie, menée avec les personnes concernées pour déterminer comment faire en sorte que chacun·e puisse participer activement. Il s'agit tout d'abord d'assurer la place de chaque personne, de veiller à ce que nul·le ne reste en retrait ou ne se sente exclu·e. Ensuite, il faut encore trouver les moyens pour que chacun·e s'exprime et soit écouté·e, ce qui n'est pas le même exercice. Et l'attention à celui ou celle qui a le moins de moyens pour se faire entendre engage à ce que tous et toutes puissent être écouté·es. Là, peut-être, se situe le secret d'une vraie autorité.

Il en résulte donc que c'est seulement au prix d'une véritable volonté politique, traduite dans les structures, les pratiques et les attitudes personnelles, et faisant l'objet d'une révision et d'une relecture permanentes, qu'il est possible d'assurer la place et la parole de chacun·e dans une organisation donnée. C'est un état jamais acquis, qui demande une attention constante.

## **Des enseignements pour les Églises diocésaines**

Cette étude est riche d'enseignements. Tout d'abord elle montre bien que l'exercice du pouvoir, dans n'importe quelle circonstance, a besoin d'être encadré. Des mandats à durée et à renouvellement limités, un exercice collégial du pouvoir, des relectures fréquentes, des instances pour rendre compte et des voies de recours en cas de problème : autant de dispositions qui n'existent qu'exceptionnellement dans une paroisse ou un diocèse. Le juste exercice du pouvoir dépend entièrement des dispositions personnelles du prêtre ou de l'évêque. L'Église, en négligeant la régulation et l'encadrement de l'exercice de l'autorité par

des instances pouvant jouer le rôle de vrais recours, fait preuve d'irénisme, comme si le simple fait d'invoquer l'Évangile suffisait pour régler les problèmes humains. Ce faisant, elle nie la fragilité des personnes, tant des prêtres que des fidèles. Pourtant, les congrégations religieuses les plus anciennes ont bien intégré ce risque d'abus de pouvoir qui peut toujours se glisser dans une relation d'autorité et elles ont pris soin, dans leurs règles et constitutions, d'anticiper ces problèmes. Mais, dans le cas de l'évêque ou du prêtre diocésain, longtemps mis sur un piédestal par une théologie du sacerdoce qui exalte la paternité spirituelle, tout se passe comme si la possibilité d'un éventuel abus de pouvoir n'avait jamais été envisagée. Il y a là un véritable impensé dans l'Église qui défie le bon sens le plus élémentaire. Il ne serait pourtant pas si compliqué d'introduire de la collégialité, de la relecture, des voies de recours... dans le fonctionnement des Églises diocésaines. Et, surtout, de former les prêtres à se situer d'abord comme frères des laïcs. Et quand ils exercent une paternité spirituelle, elle vient de plus loin qu'eux, elle ne leur appartient pas, si bien qu'il est malsain de regarder le prêtre seulement comme un père. Il est aussi un pécheur pardonné, comme nous tous. On peut comprendre ainsi l'invitation de Matthieu à n'appeler personne « père » ici-bas (Mt 23, 9).

**La synodalité pourra permettre un fonctionnement moins vertical de l'Église**  
La synodalité pourra ainsi permettre un fonctionnement moins vertical de l'Église, où les catholiques deviendront adultes dans la foi et apprendront à s'accompagner fraternellement, veillant sur ceux qui peinent sur le chemin et relevant ceux qui trébuchent. La place du prêtre s'en trouvera modifiée, mais non supprimée : il restera toujours celui qui vient signifier, pour ceux à qui il est envoyé, l'altérité de Dieu. Cela ouvrira peut-être aussi la voie à une réflexion plus large sur les ministères dont les communautés chrétiennes auront besoin.

## **Participation de tous à la vie de l'Église**

Si les abus sexuels, de pouvoir et de conscience forment l'aiguillon qui rend une transformation de l'Église indispensable, il n'en demeure pas moins que l'aspiration au changement de la part de nombreux catholiques vient de plus loin et trouve sa source dans les transformations profondes intervenues dans notre société. Lorsque, à la suite de la révélation de toute une série de scandales, le journal *La Croix* a sollicité au printemps 2019 ses lecteurs pour qu'ils réagissent sur le thème « Réparons l'Église », le cri du cœur de ces catholiques, souvent très engagés, a été : « Écoutez-nous<sup>8</sup> ! » Ils estiment avoir des idées et des choses à proposer sur le fonctionnement de l'Église mais ne trouvent pas de lieu pour s'exprimer, ni d'oreille pour les écouter. De même, lorsque le collectif « Promesses d'Église » se réunit en septembre 2019 pour déterminer les thèmes qu'ils souhaitent travailler, il sera beaucoup question de différentes catégories de personnes qui estiment n'avoir ni leur place, ni la parole en Église : les jeunes, les femmes, les pauvres, les personnes dans les « périphéries », c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui, pour diverses raisons, ne se sentent pas les bienvenus. Le malaise est donc beaucoup plus large et plus ancien.

## **La fin d'une culture religieuse**

Le changement radical par rapport aux générations précédentes est que nous sommes désormais sortis d'une culture religieuse. Cela veut dire que la religion n'est plus le cadre de référence de la vie personnelle et collective. Et le mouvement a été amorcé bien avant les réformes introduites par le concile Vatican II. Cette évolution est due aux puissants mouvements d'émancipation qui traversent les sociétés occidentales depuis plusieurs siècles et dont nous constatons aujourd'hui pleinement les effets. Des mouvements d'émancipation qui plongent leurs racines dans le respect de la dignité humaine promu par l'Église, et qui sont

aussi bien à l'œuvre dans l'abolition de l'esclavage et la décolonisation que dans le mouvement de libération des femmes, la lutte contre le racisme, contre l'homophobie, etc. Une évolution qui met l'accent sur l'autonomie et la liberté de chaque personne. Or, cette autonomie, la foi chrétienne, avec son tropisme vers la liberté, la soutient, tout en l'aidant à ne pas tourner à la simple autosuffisance<sup>9</sup>. La société sécularisée permet un pluralisme social, culturel et religieux qui n'est pas non plus sans poser des problèmes, mais, comme le montre très clairement le cardinal Jozef De Kesel<sup>10</sup>, c'est un état de fait que nous ne pouvons pas ignorer et c'est le contexte dans lequel nous avons à annoncer l'Évangile. Et l'on peut même y voir une chance pour la Bonne Nouvelle. Cette société sécularisée permet en effet un respect de la liberté religieuse qui n'existe pas dans les cultures religieuses. La transmission de la foi y perd son caractère quasi automatique pour faire place à des choix personnels mûrement réfléchis. Mais vivre en chrétien dans une société qui ne l'est plus demande un autre fonctionnement de l'Église. D'abord, les chrétiens ont besoin de se retrouver en petites communautés pour partager leur foi et prier ensemble. Ensuite, comme la foi chrétienne ne revêt plus le caractère d'évidence d'autrefois, ils vont être plus souvent interpellés pour s'en expliquer, voire se justifier. Enfin, ce sont eux aussi qui seront en premier ligne pour témoigner d'un style de vie chrétien qui devrait être en mesure de faire percevoir ce que l'amour de Dieu change dans une vie humaine. Cela veut dire que les chrétiens doivent être davantage formés et devenir coresponsables de cette Église dont ils dessinent le visage et dont ils doivent aussi assumer le bilan. La synodalité permet d'inventer ces nouveaux modes de fonctionnement et c'est aussi pour cela qu'elle est la voie adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle et peut-être même au troisième millénaire. Cela dit, ses racines sont beaucoup plus profondes. Car ce que les exigences de la culture contemporaine révèlent, c'est un élément clé de la révélation chrétienne : un style de vie marqué par la fraternité, grâce à l'accueil du Christ-Frère<sup>11</sup>.

La sécularisation permet un respect de la liberté religieuse qui n'existe pas dans les cultures religieuses

## Répondre aux chercheurs de sens

Enfin, dans une société sécularisée et pluraliste qui met l'accent sur la liberté de l'homme, nombreux sont ceux qui cherchent comment s'orienter dans la vie. Les religions, et pas seulement la religion chrétienne, peuvent offrir des boussoles à tous ces chercheurs de sens. Encore faut-il accepter d'entrer dans leurs questionnements. Les discours doctrinaux abrupts, les prises de position catégoriques et les gestes incompris de la liturgie risquent de faire écran, voire de jouer le rôle de repoussoir. Quels chemins pouvons-nous leur proposer qui leur permette une rencontre du Christ ? C'est presque un service sur mesure, rendu possible par la rencontre et le dialogue, qui permettra d'articuler le message de l'Évangile avec leurs interrogations les plus vives. Une mission qui incombera en grande partie aux laïcs dans la mesure où la très grande majorité de la population n'a plus aucun contact avec l'Église institutionnelle. Le centre de gravité de l'annonce de l'Évangile quitte ainsi les structures ecclésiales et passe aux « simples » laïcs. Cela renforce encore le besoin de formation et de coresponsabilité évoqué ci-dessus.

La synodalité, dont les contours vont être précisés par le synode, paraît donc bien offrir à la fois le remède aux dérives de l'exercice du pouvoir en Église et les modalités qui permettront aux chrétiens de vivre sereinement dans une société sécularisée ou pluri-religieuse. Un double défi qui fait que ce Synode sur la synodalité mérite une attention redoublée de tous.

\*\*\*

Il se pourrait qu'il représente pour l'Église le grand rendez-vous de l'après-concile et un moment clé de sa réception. Pour le dire en une formule : il s'agit de repenser la structure hiérarchique de l'Église pour qu'elle soit au service de la fraternité évangélique. La question est redoutable, car les structures héritées de la réforme grégorienne, reprises et systématisées dans l'Église tridentine, représentent pour les fidèles un paysage familier et sécurisant. Mais ses limites aujourd'hui ne peuvent plus être cachées. Le moment est venu d'y renoncer. L'intérêt du travail produit par « Promesses d'Église » est de partir d'un autre terrain que celui de la vie paroissiale et diocésaine, tout en s'inscrivant pleinement dans la mission de l'Église. Or, dans ce champ d'expérience, ils sont eux aussi confrontés à la question de la synodalité mais suivent souvent des règles du jeu beaucoup plus proche de l'*ethos* démocratique et pluraliste du monde contemporain (la place des ministres ordonnés, notamment, y joue presque toujours autrement). En tout cas, ils font preuve d'une remarquable créativité. Peut-on penser que leur réflexion et leur pratique pourront inspirer le synode ? Réponse dans les deux ans qui viennent.

1 François, *Discours du 17 octobre 2015*, prononcé à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du synode des évêques.

2 François, *Lettre au peuple de Dieu*, 20 août 2018.

3 La structure hiérarchique de l'Église est là pour signifier que celle-ci se reçoit du Christ (*Lumen gentium* 20). Ce trait définitoire ne peut cependant être ni figé ni absolutisé, comme s'il devait imprégner toute la vie de l'Église dans toutes ses dimensions. En effet, c'est une constante de l'économie de la Révélation que de passer par des renversements qui font circuler l'autorité d'un pôle à un autre : « Cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres » (Marc 12, 43). Un sain-t fonctionnement hiérarchique de l'Église doit donc également permettre ces retournements.

4 Pour une relecture féminine de cette évolution : Anne-Marie Pelletier, *L'Église, des femmes avec des hommes* (Cerf, 2019), plus particulièrement le quatrième chapitre, « Le temps des femmes : quelle chance pour l'Église ? ».

5 D'après le droit canonique, les laïcs peuvent participer à l'exercice de la charge pastorale, mais toujours sous l'autorité d'un ministre ordonné. Et un prêtre ou un évêque ne peuvent recevoir une mission qui dépendrait de l'autorité d'un laïc. Voir Alphonse Borras, « Considérations canoniques sur le "partage" de la charge pastorale », *Nouvelle Revue théologique* (NRT), n° 134-3, 2012, pp. 424-440.

6 Voir le témoignage poignant d'Isabelle de Gaulmyn dans *Histoire d'un silence* (Seuil, 2016).

7 On peut trouver l'arbre en ligne sur le site de « Promesses d'Église » ([www.promessesdegglise.fr](http://www.promessesdegglise.fr)).

8 Synthèse des réponses présentée par Dominique Greiner, *Réparons l'Église. Scandale, abus, révélations* (Bayard, 2020).

9 On se souviendra aussi ici de l'avertissement de Johann Baptist Metz selon lequel une théorie de l'émancipation sans sotériologie est soumise à l'obsession de se disculper (*La foi dans l'histoire et dans la société. Essai de théologie fondamentale pratique*, Cerf, « Cogitatio Fidei », n° 99, [1979] 1999, chapitre VII, « Rédemption et émancipation »).

10 J. De Kesel, *Foi et religion dans une société moderne*, Salvator, 2021.

11 Voir la réflexion de Michel Dujarier sur l'importance cruciale de la fraternité dans les premiers siècles de l'Église : *Église-Fraternité. L'ecclésiologie du Christ-Frère aux huit premiers siècles*, deux tomes, Cerf, « Patrimoines », 2013 et 2016.

•